



Energie - Environnement – Durabilité - Gestion des déchets

Des efforts en matière d'économie d'énergie et de gestion tournée vers le développement durable ont déjà été engagés. Ils doivent être poursuivis et développés. Sans pour autant viser à tout prix la labellisation, l'Exécutif entend mettre en place un monitoring des bâtiments, de la gestion administrative et des politiques publiques menées.

S'agissant de la gestion des déchets, une intensification et une amélioration du taux de tri doivent être encouragées.

Domaine public – Routes – Parcs – Cimetière - Transport - Mobilité

La commune de Vandœuvres est traversée par deux routes cantonales qui génèrent beaucoup de nuisances pour les riverains, sans compter les problèmes de sécurité que cela soulève, notamment autour de l'école. A cela s'ajoute le trafic pendulaire qui emprunte parfois le réseau de quartier.

La réponse à ces problèmes se trouve dans la mise en place de mesures ciblées, qu'il s'agisse d'infrastructures, de réglementation du trafic ou du stationnement. A chaque fois, l'Exécutif souhaite associer et informer les habitant-es. Les nouvelles compétences en la matière transférées aux communes depuis le 1er janvier 2021, permettront une plus grande proximité et réactivité.

Les discussions et les échanges constructifs avec le Canton déjà engagés soutiendront cette action résolue de l'Exécutif.

Sécurité - Police municipale - Sapeurs-pompiers - Protection civile

La réalisation du centre intercommunal des pompiers avec la commune voisine de Choulex représentera une réalisation importante de cette législature, confirmant ainsi la nécessité de renforcer la coopération intercommunale.

S'agissant de la sécurité, les échanges étroits avec la police cantonale et le renforcement de la collaboration entre notre police municipale et celles des communes voisines seront au cœur des actions de l'Exécutif communal.

Maximilien Turrettini

Adjoint

René Stalder

Adjoint

Laurence Miserez

Maire



Vandœuvres, janvier 2021



INFORMATIONS

Chères Vandœuvriennes,
Chers Vandœuvriens,

Traditionnellement, les Autorités de la commune convient durant le mois de janvier les habitants aux «Vœux du Maire» dans les locaux de l'école.

Pour des raisons sanitaires évidentes, il n'est malheureusement pas possible d'organiser une telle rencontre.

Pour vous transmettre nos meilleurs vœux pour l'année 2021 et vous communiquer les objectifs politiques que nous nous sommes fixés pour cette législature, nous avons élaboré les quelques lignes que vous tenez entre vos mains.

Sur le site internet de notre commune vous trouverez également une courte vidéo qui décline quelques-unes de ces priorités.

Nous vous invitons à aller la visionner à l'adresse suivante : <https://www.vandoeuvres.ch/actualites/>

Nous nous réjouissons de pouvoir prochainement, à nouveau, organiser des manifestations et des événements qui nous permettront d'échanger de vive voix.

D'ici-là, nous formulons nos meilleurs vœux pour l'année 2021 pour vous et vos proches.

Objectifs de législature 2020 – 2025

Les élections communales du printemps 2020 ont porté à l'Exécutif de notre commune une équipe entièrement renouvelée. Il est de coutume et de bonne pratique que quelques mois après son entrée en fonction, un Exécutif présente les objectifs principaux qu'il entend poursuivre durant la législature qui s'ouvre.

Vous trouverez dans les pages qui suivent ces objectifs déclinés en quelques lignes.

* * *

Administration – Finances - Personnel

La première priorité de notre Exécutif est de mettre en place un nouveau mode de conduite de notre administration et de la gestion publique. Cela passera par la clarification des rôles et des responsabilités entre autorités politiques et administration. Mais aussi par la régularisation et la formalisation des rapports entre la commune et ses prestataires, fournisseurs et partenaires. L'évolution des prestations nécessitera également de veiller à ce que nous disposions des compétences et des ressources humaines adaptées.

Affaires sociales - Activités intergénérationnelles

Comme la crise sanitaire l'a démontré, la commune a un rôle important à jouer en matière de solidarité et de maintien du bien-vivre à Vandœuvres. En ce sens, l'Exécutif entend maintenir et développer les divers soutiens et actions d'urgence ou individuelles pour ses habitant-es.

Pour ce faire, le renforcement des contacts, des échanges et des partenariats avec les associations de la commune seront privilégiés, sans compter l'importance du soutien aux associations actives à Genève, en Suisse ou à l'étranger.

Ecole - Petite enfance - Sport – Loisirs

La collaboration étroite et continue avec la direction de l'école est la pierre angulaire pour une réussite en matière de soutien aux jeunes et à la formation. Des actions ciblées dans le domaine du développement durable seront mises sur pied.

Les besoins en matière d'accueil de la petite enfance croissent. La commune de Vandœuvres ne dispose pas de crèche, alors même que sa population augmente et que de plus en plus de familles s'établissent dans notre commune. Nous souhaitons accroître les places de crèches et de jardins d'enfants sur la commune ou à proximité.

En matière d'activité sportive, une attention particulière sera portée aux besoins de nos jeunes, tant en matière de soutien que d'infrastructures.

Culture et communication – Manifestations

La volonté claire de l'Exécutif est de mettre un accent important sur une communication transparente et constructive, tant à l'interne de l'organisation, qu'avec le Conseil municipal et les habitant-es.

Un programme d'activités culturelles et de manifestations sera proposé chaque année avec comme objectif ambitieux de mettre sur pied un événement annuel avec une empreinte très vandœuvrienne et ancré dans la vie associative.

Aménagement du territoire

C'est l'un des défis majeurs pour notre commune. Les projets de densification se multiplient et risquent de changer l'apparence et la nature de notre commune. L'Exécutif fait de la défense de l'identité et de la beauté de notre collectivité une priorité. Pour ce faire, il dispose de divers outils comme le plan directeur communal récemment adopté qui fixe clairement les objectifs et les conditions d'un développement acceptable et raisonnable. Depuis peu, le poids de la commune dans les procédures d'aménagement s'accroît et cela est positif.

A l'aide de ces outils, l'Exécutif entend développer un dialogue ferme, mais ouvert avec ses différents interlocuteurs; chacun assumant ses responsabilités et faisant usage de ses prérogatives: intérêt public pour la commune et intérêts privés et particuliers des promoteurs ou des propriétaires.

Bâtiments - Canalisations - Traitement des eaux

Une attention particulière sera portée à l'entretien du patrimoine communal dans un souci de valorisation et d'efficacité. Cela sera notamment le cas des canalisations qui requièrent des investissements soutenus. Des demandes de crédits seront préparées dans ce sens, si nécessaire avec le soutien du fonds intercommunal d'assainissement (FIA).

Le patrimoine bâti ne sera pas négligé, puisque diverses infrastructures feront l'objet d'études et d'investissements importants comme la maison Olivier et la maison Gardy (déchetterie et caserne intercommunale).

Enfin, une évaluation du patrimoine de la commune sera menée afin de planifier l'entretien et d'identifier les besoins en matière de rénovation ou de construction.